

Marché d'assistance et de conseil pour la mise en œuvre d'une solution de dématérialisation de documentation papier

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

Entre :

LE POUVOIR ADJUDICATEUR :

Sis...,
Représenté par...
Agissant en qualité de...

Et :

LA SOCIETE TITULAIRE:

Sis...,
Représentée par...
Agissant en qualité de...

Délibération n°... en date du... autorisant la signature du présent marché.

Marché notifié le...

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

1. Objet du marché

Le présent marché a pour objet une mission d'assistance et de conseil pour la mise en œuvre d'une solution de dématérialisation de la documentation papier *du pouvoir adjudicateur*.

Le pouvoir adjudicateur souhaite améliorer la gestion de cette documentation papier en dématérialisant tout ou partie des dossiers concernés. Les objectifs poursuivis sont d'améliorer :

- la traçabilité des dossiers,
- leur accessibilité par les personnes chargées de leur traitement,
- la sécurisation de leur stockage (préservation d'originaux papiers ayant une forte valeur juridique).

Le titulaire du présent marché doit exécuter les prestations suivantes : (*exemples*)

- formalisation du projet et des exigences *du pouvoir adjudicateur* (objectifs, périmètre, planning, ...) : rédaction d'une note synthétique dans un délai de... mois à compter de la notification du présent marché ;
- formalisation de l'état de l'offre des acteurs du marché et de son évolution en matière de dématérialisation : rédaction d'une note synthétique dans un délai de... mois à compter de la notification du présent marché ;
- formalisation de l'état de la législation en vigueur en matière de numérisation et d'archivage des documents : rédaction d'une note synthétique dans un délai de... mois à compter de la notification du présent marché ;
- définition des moyens nécessaires au déroulement du projet et en particulier planification des interventions et sollicitations du personnel *du pouvoir adjudicateur* (entretiens, réunions, ...) : rédaction d'une note synthétique dans un délai de... mois à compter de la notification du présent marché ;

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

- étude des différents dossiers et documents utilisés par *le pouvoir adjudicateur* :
 - o typologie des dossiers et documents,
 - o volumétries,
 - o flux de documents entrants et sortants,
 - o systèmes de classement papier et numérique,
 - o cycle de vie et principes d'archivage et de destruction ;Cette prestation donne lieu, elle aussi, à la rédaction d'une note synthétique dans un délai de... mois à compter de la notification du présent marché ;
- participation à l'élaboration du cahier des charges du marché ayant pour objet la mise en œuvre d'une solution de dématérialisation de la documentation papier *du pouvoir adjudicateur* ;
- accompagnement *du pouvoir adjudicateur* dans la mise en œuvre du projet.

... *du pouvoir adjudicateur* est l'interlocuteur principal du titulaire du présent marché.

Le pouvoir adjudicateur doit également indiquer le volume des documents à dématérialiser.

2. Procédure de consultation du marché

Le présent marché est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert conformément aux articles 33 et 57 à 59 du Code des marchés publics.

(Possibilité également d'envisager de passer le marché selon une procédure adaptée [MAPA] si le montant du marché est inférieur à 206 000 euros HT pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux ou 133 000 euros HT pour l'Etat et les établissements publics administratifs de l'Etat).

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

3. Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une durée de... mois à compter de sa date de notification.

Le présent marché ne sera pas reconduit.

Eventuellement possibilité de prévoir une reconduction du marché. Il conviendra dans ce cas de prévoir les modalités de la reconduction, conformément aux dispositions de l'article 16 du Code des marchés publics.

Dans le cas d'une reconduction, c'est la valeur estimée totale du marché (période de reconduction éventuelle comprise) qui doit être prise en compte par le pouvoir adjudicateur pour déterminer le seuil applicable.

Clause de reconduction :

Le présent marché peut être reconduit... fois pour une période de... année(s).

Sa durée totale, périodes de reconduction incluses, est donc de...

Le pouvoir adjudicateur décide de reconduire ou non le marché.

La décision de reconduction est notifiée au titulaire du présent marché, par lettre recommandée avec demande d' accusé de réception, ... mois au moins avant la date d'échéance du présent marché.

Le titulaire du présent marché ne peut pas (ou peut : comme vous le souhaitez) s'opposer à la reconduction du présent marché.

4. Pièces constitutives du marché

Le présent marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-après par ordre de priorité décroissante :

- l'acte d'engagement du titulaire du marché ;
- le présent cahier des clauses particulières ;
- la décomposition des prix globaux et forfaitaires du titulaire du marché ;
- le mémoire technique du titulaire du marché ;

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

- le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (décret n° 77-699 du 27 mai 1977 modifié en vigueur à la date de notification du marché) [*attention, un nouveau CCAG fournitures courantes et services est actuellement en cours de finalisation, il conviendra de bien mentionner la référence du CCAG auquel le pouvoir adjudicateur souhaite se référer*].

5. Prix du marché

Les prix sont réputés comprendre l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frais afférents à la prestation.

Les prix de référence du présent marché sont les prix nets forfaitaires HT qui figurent, pour chacune des prestations objet du marché, dans le bordereau de prix remis par le titulaire du marché dans son offre.

Eventuellement possibilité de prévoir la révision des prix (même si en l'espèce, en raison d'une durée d'exécution relativement courte, l'insertion d'une formule de révision ne semble pas indispensable) :

Les prix initiaux du marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de remise des offres ; ce mois est appelé « mois zéro ». Ils sont révisables à la date anniversaire de la notification du présent marché par application de la formule suivante :

Formule de révision des prix à insérer

6. Facturation

Les factures, établies en un seul original et deux copies, portent, outre les mentions légales, les indications suivantes :

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

- nom et adresse du titulaire du présent marché,
- numéro du compte bancaire ou postal du titulaire du présent marché,
- numéro du présent marché,
- description du ou des service(s) rendu(s),
- montant net HT du ou des service(s) rendu(s),
- taux et montant de la TVA et éventuelles taxes parafiscales,
- montant total TVA incluse,
- date de facturation ;

Toute facture ne respectant pas strictement cette présentation sera systématiquement retournée à son destinataire pour correction.

Sur la facture, les calculs sont arrondis au centime dans les conditions déterminées par le règlement (CE) n°1103/97 du Conseil du 17 juin 1997 fixant certaines dispositions relatives à l'introduction de l'Euro (articles 4 et 5).

Conformément à l'article 98 du Code des marchés publics, le paiement est effectué dans un délai de 45 jours à compter de la date de réception de la facture.

L'absence de paiement sous ce délai fait courir de plein droit des intérêts moratoires au profit du titulaire du présent marché.

Le paiement s'effectue selon les règles de la Comptabilité Publique, dans les conditions déterminées par le CCAG applicable aux marchés publics de fournitures courantes et de services (notamment article 8), complété par l'annexe IV à la circulaire du 09.09.1997 (J.O. du 22.09.1997 NC p. 6035).

Le comptable assignataire des paiements *du pouvoir adjudicateur* est M. ...

7. Assurance

Le titulaire du présent marché doit souscrire une assurance en responsabilité civile en vue de faire face aux responsabilités inhérentes à son activité et doit apporter *au pouvoir*
© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

adjudicateur une copie de l'attestation d'assurance au plus tard un mois (*par exemple*) après la date de notification du présent marché.

8. Constatation de l'exécution des prestations

La constatation de l'exécution des prestations objet du présent marché a lieu dans les conditions définies au chapitre IV du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services.

9. Confidentialité

Le titulaire du présent marché est tenu contractuellement au secret professionnel sur toutes les informations (techniques, financières ou organisationnelles) auxquelles il aurait accès dans le cadre de l'exécution du présent marché.

Le titulaire du présent marché s'engage à faire respecter ces stipulations par ses personnels, préposés, éventuels sous-traitants et/ou conseils externes.

Le titulaire du présent marché, reconnaissant par avance que toute divulgation léserait gravement les intérêts *du pouvoir adjudicateur*, s'engage à ce que les informations, documents et savoir-faire, transmis par ce dernier, ne puissent être utilisés, ni publiés, ni communiqués, par quelque moyen, sous quelque forme et quelque manière que ce soit, sans l'accord préalable et écrit *du pouvoir adjudicateur*. La méconnaissance de cette stipulation obligerait le titulaire du présent marché à en couvrir les entières conséquences.

En outre, le titulaire du présent marché est tenu de conserver un caractère confidentiel à toute idée, tout concept, tout savoir-faire, ou toute technique, relatif à l'activité *du pouvoir adjudicateur*, qui lui est communiqué d'une manière directe ou indirecte.

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

Le titulaire du présent marché assure donc la protection de toute information et tout document qui lui sont confiés, avec autant de soins que s'il s'agissait de données confidentielles relatives à ses propres affaires.

Le pouvoir adjudicateur est tenu au secret pour toutes les informations, notamment techniques, financières ou organisationnelles, et pour tous les documents auxquels il aurait accès lors de l'exécution du présent marché, dès lors que ces informations et ces documents concernent de manière directe ou indirecte le titulaire du présent marché.

Cette clause de confidentialité continuera à lier le titulaire du présent marché et *le pouvoir adjudicateur* pendant une période de trois (3) ans à compter du terme du présent marché, quelle qu'en soit la cause, sous réserve que les informations en question ne soient préalablement tombées dans le domaine public.

10. Propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle acquis par le titulaire du présent marché antérieurement à son exécution restent sa propriété.

Les résultats du présent marché sont la propriété pleine et entière *du pouvoir adjudicateur*.

La protection du savoir-faire ne peut être opposée *au pouvoir adjudicateur* pour l'utilisation des résultats des prestations objet du présent marché.

11. Sous-traitance

Le titulaire du présent marché peut sous-traiter l'exécution d'une partie des prestations objet du présent marché dans les conditions définies aux articles 112 à 117 du Code des marchés publics et par la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975 relative à la sous-traitance.

12. Pénalités de retard

Par dérogation à l'article 11 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de fournitures courantes et de services, en cas de retard dans l'exécution des prestations donnant lieu à la rédaction d'une note synthétique (cf. article 1^{er} du présent cahier des clauses particulières), *le pouvoir adjudicateur* se réserve la possibilité d'infliger au titulaire du présent marché, sans mise en demeure préalable, une pénalité d'un montant de... euros par jour de retard.

Il est également possible de prévoir une formule de pénalités (cf. pour exemple, art. 11.1 du CCAG fournitures courantes et services).

13. Résiliation

Le présent marché peut être résilié dans les conditions et selon les modalités définies au Chapitre V du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services, ainsi que dans les conditions prévues à l'article 47 du Code des marchés publics.

Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité de résilier le présent marché pour des motifs d'intérêt général.

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.

14. Attribution de compétence

En cas de litige, *le pouvoir adjudicateur* et le titulaire du présent marché recherchent, en priorité, une solution à l'amiable.

En cas de litige persistant, le Tribunal administratif de... est compétent pour juger du litige.

Fait à..., le...

Le Titulaire :

Le pouvoir adjudicateur

Cachet et signature du titulaire,

Cachet et signature *du pouvoir adjudicateur*,

© achatpublic.com

Il s'agit d'un modèle de contrat qui doit être pris que comme une illustration du possible. Il doit être adapté à chaque cas particulier et ne saurait servir de référence unique. De ce fait, la responsabilité de l'auteur du contrat et de l'éditeur du site ne saurait être engagée suite à un quelconque préjudice ou dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation dudit modèle de contrat.